

Les avocats préparent leur avenir numérique

C'est une brique. Le rapport de 650 pages déposé sur le bureau du ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) est un impressionnant recueil des inquiétudes et des espoirs qui traversent le milieu des avocats. Réalisée par Patrick Henry, avocat chez Elegis et ancien président d'Avocats.be, et Patrick Hofströssler, avocat chez Eubelius, cette étude fouillée a pour but d'identifier des axes de réforme de la profession pour mieux l'adapter aux défis du moment.

L'arrivée de solutions technologiques innovantes dans le secteur juridique occupe une partie importante de la réflexion des auteurs. Des start-up de la *legaltech* commencent en effet à émerger pour proposer des services juridiques dématérialisés à moindre coût. Des entreprises technologiques développent des solutions d'intelligence artificielle qui visent à réaliser une partie des tâches habituellement confiées aux avocats.

Ces nouveaux services digitalisés n'effrayent pas les auteurs du rapport. Au contraire, les avocats doivent s'en saisir, estiment-ils. " Dans notre société sur-judiciarisée, le droit a envahi tous les domaines de notre vie, explique Patrick Henry. Mais la réponse apportée par les avocats n'est pas toujours la plus adaptée. Les outils technologiques peuvent faire partie de la solution. " Les logiciels intelligents devraient permettre aux avocats de proposer à leurs clients des réponses juridiques plus rapides et moins chères. La technologie de la *blockchain* pourrait automatiser tout ou partie de procédures " simples " et répétitives comme celles liées aux infractions de roulage.

Ces bouleversements technologiques doivent être accompagnés, estiment les auteurs du rapport. Pour éviter de se faire déborder par les entreprises du numérique, ils proposent de créer un comité d'accompagnement qui pilotera la configuration des algorithmes d'automatisation et veillera à ce qu'ils respectent nos règles légales et éthiques. Autre proposition inédite : l'instauration d'un *tax shelter* pour favoriser les investissements dans les technologies du droit.

+17,23 %

Le nombre d'avocats a fortement augmenté en Belgique entre 2009 et 2017. Mais l'intelligence artificielle pourrait interrompre cette progression.